

**FORMULE-CADRE
POUR L'ETABLISSEMENT DE LA DECLARATION DE MARCHANDISES (SORTIE)**

(1) Exportateur Expéditeur (Nom et adresse)	(3) N° de la déclaration	
(2) Transitaire		(4) Bureau de douane
(5) Destinataire	(6) Acheteur (s'il diffère du destinataire)	
(7) Adresse de notification ou de livraison	(8) N° de la licence d'exportation	(10) Pays de destination finale des marchandises
	(9) Pays d'origine	
(11) Moyen de transport (12) Lieu de chargement	(14) Modalités de la vente et du règlement, conditions de livraison	
(13) Destination du moyen de transport		
(15) Marques, numéros, nombre et nature des colis; désignation des marchandises	(16) Numéro (17) Quantité (18) Valeur statistique	

(19)	ESPACE D'UTILISATION LIBRE
	(20) Déclaration relative à l'exportation
	(21) Fait à le
	Signature

Annexe II

NOTES

1. Le format (210 x 297 mm), les marges, la largeur des colonnes et l'espacement des lignes des formules nationales devraient correspondre, autant que possible, au modèle de la formule-cadre (Annexe I).
2. La normalisation ne porte que sur les dimensions et la présentation : les mentions portées dans chaque emplacement de la formule-cadre indiquent seulement la nature des renseignements qui doivent y figurer. Par conséquent, chaque pays a la faculté de remplacer ces mentions, dans sa formule nationale, par celles qu'il jugera mieux appropriées, à condition que la nature des renseignements prévus dans la formule-cadre ne s'en trouve pas modifiée.
3. En outre, les Administrations peuvent omettre, dans leur formule, les rubriques de la formule-

cadre dont elles n'ont pas besoin. Les emplacements rendus disponibles peuvent être utilisés pour y consigner les annotations administratives.

4. L'espace réservé aux rubriques imposées par les Administrations et qui ne sont pas prévues dans le modèle de formule-cadre (Annexe I), peut être pris sur l'espace d'utilisation libre. L'espace prévu pour la description des marchandises peut, de même, être agrandi aux dépens de l'espace d'utilisation libre ou vice-versa. Il suffit pour cela de déplacer la ligne pointillée.
